ETIENNE (P.)
Connaissance sociologique et vulgaris ation agricule.
Stage F.A.O.

CONNAISSANCE SOCIOLOGIQUE ET VILGARISATION AGRICOLE

STAGE FAO - ABLAJAN 1983 1963.

-0-0-0-0-0-0-0-

Une des conditions essentielles du développement économique et social des pays africains est constitue ar la vulgarisation agricole. En effet, il semble que, desormais, un bon nombre de solutions techniques, en ce qui concerne la production agricole, soient on point : de nombreux organismes spécialisés ont abordé avec succès les problèmes les plus divers (génétique et sélection, phytopathologie et l'unte anti-parasites, techniques culturales et protection des sols, etc... ois il reste à faire sortir ces réalisations du laboratoire, de la scation ou de la ferme experimentale et à en propager les techniques dans le silieu rural traditionnel. Telle est la tâche de la vulgarisation a ricole.

Cette tâche est loin d'être nisée. Jusqu'à present, la plupart des efforts de vulgarisation agricole n'ont pas donne les résultats qu'on pouvait en attendre.

Une des principales raisons de ces échecs réside dans le fait qu'on a trop souvent confondu la vulgarisation agricule avec un enseignement extensif, superficiel et standardisé, comme si le milieu auquel il s'adresse était un milieu neutre et également receptif. Bien au contraire, le milieu rural traditionnel est un milieu socialement et culturellement structuré et orienté, dont certains éléments peuvent, suivant les cas, constituer des obstacles sérieux à la vulgarisation agricole et dont d'autres éléments, en revanche, peuvent offrir des opportunites favorables à cette action.

Aussi, une bonne connaissance du contexte soci-culturel dans lequel la vulgarisation est appelee à opérer semble-t-elle de plus en plus indispensable.

Les problèmes sociologiques se posent déjà lorsqu'il s'agit de choisir les villages auxquels s'adressera la vulgarisation.

Il est bien évident que le vulgarisateur a tout intérêt à choisir des villages qui se trouvent à proximité du centre où il s'est établi afin de réduire les temps et les frais de déplacements et de transports. Il est même souhaitable que le village soit accessible en toute saison aux véhicules ordinaires.

Mais, en même temps, les villages situes à proximité des centres et des grands axes de communication présentent un inconvenient majeur; ils sont affectés, en géneral, d'une destructuration du contexte socio-culturel traditionnel tellement avancée qu'ils constituent un milieu instable et flou malaisé à pénétrer et à maitriser. L'autorité des chefs y est fortement contestée; les veleurs traditionnelles y sont constamment remises en question sans qu'elles aient eté remplacées par autre chose; les conflits aigus et permanents qui opposent jeunes et vieux, hommes et femmes, ne peuvent plus se résoudre d'une façon satisfaisante dans le cadre des procédures traditionnelles et n'engendrent pas non plus de nouvelles normes sociales. Dans de telles conditions, le vulgarisateur ne peut s'appuyer sur rien de solide et sa têche est très delicate.

Certes, il existe des exceptions; les villages qui ont été le plus pénétrés par la civilisation et le culture occidentales en raison de leur situation géographique ne constituent pas necessairement un terrain défavorable pour la vulgarisation. C'est ainsi semble - t-il que les villages ébrié de la Basse-Côte d'Ivoire, qui sont, soit Harristes, soit christianisés de longue date, ont, dans l'ensemble surmonte cette destructuration et ont amorcé, sinon achevé dans beaucoup de cas, un processus de restructuration qui les dote d'une nouvelle hierarchie, de nouvelles valeurs et motivations, de nouvelles procédures de résolution des conflits ... en un mot d'un nouveau cadre social et culturel solide et ouvert, très réceptif à une action de vulgarisation.

Le vulgarisateur se doit d'être attentif à cet aspect des choses dans tous les cas, et pas seulement pour écarter de son champ d'action les communautés qui présenteraient trop de difficultés. En effet, même dans les villages encore bien structurés et équilibrés, ces phénomènes de destructuration et de conflits existent sous une forme latente ou atténuée, peuvent s'actualiser lorsqu'il s'agit de passer à l'action et créer des difficultés inattendues.

Les réticences de certaines catégories sociales - des jeunes hommes ou des femmes, par exemple - renvoient à ces conflits qui naissent de la destructuration et qui peuvent s'actualiser en réaction aux innovations proposées par le vulgarisateur.

Prenons un exemple en pays baculé : la CFOT, qui a le monopole de la commercialisation et de la promotion de la culture du coton en Côte d'Ivoire, s'est donné pour objetif - parmi d'autres - d'améliorer la culture du Mono en la transformant en culture pare susceptible d'être l'objet de traitements anti-parasites, ce qui aurait pour effet d'améliorer les rendements d'une façon très appreciable. Mais, pour cela, il faut éliminer complètement le Mono des cultures associées parce qu'il serait trop coûteux de faire un traitement phytosanitaire sur de trop faibles densites et que les pieds non traités sont porteurs de parasites préjudiciables aux cultures pures. Comme dans beaucoup d'autres societes africaines, les cultures associées qui sont faites sur les champs de deuxième annee, sont faites par les femmes et appartiennent aux fe anes. Le surplus des récoltes, vendu par petites quantités sur les marches locaux, essure à la femme baoulé un revenu personnel auquel elle est d'autant plus attachée que, de plus en plus, elle est obligée de supporter une partie des depenses du ménage qui, traditionnellement incombaient au mari. Autrefois, le mari devait fournir à ses épouses et à leurs enfants, en plus de l'aliment de base - l'igname-, la viande, le poisson et le sel.

En outre, il devait chaque annee leur tisser un pagne et pouvoir à l'habillement des enfants. Aujourd'hui, ce ne sont plus que les "bons époux" qui assument la majeure partie de ces dépenses. La viande ; le poisson séché, le sel sont le plus souvent achetés par les femmes ; il en va de même pour pétrole, pour leurs propres vêtements et ceux des enfants dont, le cas échéant, elles assument aussi les frais de scolarité.

Aussi, existe-t-il entre les sexes un état de conflit permanent auquel la transformation d'une culture associée en culture manurée pure à commercialisation massive apportera nécessairement l'occasion de s'accentuer et de s'aiguiser.

En effet, chez les baoulé, la culture pure est souvent une culture masculine et surtout la commercialisation massive équivaut à priver les femmes d'une partie de leurs revenus. Pour qu'une telle opération réussisse ou ne suscite pas trop d'opposition de la part des femmes, il faut que le vulgarisateur trouve le moyen de compenser cette perte de revenu.

De toute façon, il est indispensable que le vulgarisateur sache d'où vient la résistance à telle ou telle de ses initiatives et pour quelle raison. D'excellents indices de ces phénomènes de destructuration et de conflits sont donnés par la structure demographique du village. Le recensement démographique est une tâche que le vulgarisateur devrait s'imposer avant de fixer définitivement son choix sur un village. L'operation de recensement peut prendre une semaine, parfois plus, suivant la taille du village et en fonction du nombre d'agents dont on dispose; mais c'est une opération extrèmement payante car les renseignements qu'elle livre peuvent être, le plus souvent, l'objet d'une interprétation facile et rapide.

Il faut connaître la repartition de la population par sexe et par groupes d'âge, les taux de polyganie, la fréquence des divorces, les mouvements de population (migrations saisonnières ou quasi-definitives, importance des éléments étrangers dans le village etc...).

La répartition par groupes d'âge donne une bonne idée de la vitalité et du dynamisme d'une population; un village où les classes d'hommes
jeunes sont peu fournies n'offre quère de perspectives favorables à une
action de développement agricole. Un déficit de femmes, et surtout de femmes jeunes, révèle, le plus souvent, un conflit permanent entre les sexes
qui peut constituer un frein à l'action du vulgarisateur. Un taux de divorces élevé est un indice des mêmes conflits. Une forte concentration des
épouses aux mains de quelques notables realise les conditions d'un conflit
sérieux entre jeunes et vieux.

La connaissance des faits de migration est tout aussi importante : la vulgarisation et le développement agricoles dans un village où résident beaucoup d'étrangers ne rencontrent pas le même genre de problèmes que dans un village homogène.

Les migrations saisonnières peuvent constituer un facteur limitant important pour le vulgarisateur. Une des tâches principales du vulgarisateur est d'introduire de nouvelles cultures commercialisables dont les façons culturales s'effectuent pendant la période creuse du cycle des cultures vivrières traditionnelles. Dans le pays baoulé, à cette époque, beaucoup de jeunes gens - garçons et filles - vont faire les "six mois" sur les plantations de Basse et Moyenne Côte. Si la proportion de ces migrants saisonniers est très élevée, le déficit en force de travail à cette époque comprenettra fortement le succès de l'introduction d'une culture intercalaire. Ou bien, alors, il faut trouver le moyen de faire ester les jeunes gens en village pendant la période où doivent être effectuées les façons

culturales les plus lourdes.

Constamment, l'action de vaugerination est entraver par ces phènomènes de destructuration et par ces conflics qui proviennent de la dogradation des rapports sociaux traditionnels.

C'est en ces termes que se par la delicut problème des repports du vulgarisateur evec l'autorité policique traditionnelle.

Certes, il n'est pas recommence 'consider un villege sons s'être réferé, au préalable, à l'autorité superionne du chef de canton ou, le cas échéant, à l'autorité du chef de tribu ou du chef de fraction de tribu. Mais, il convient d'être prudent dans ce domaine ; en se prevalant de l'autorité de ces instances officiellés en n'est pas tonjours assuré d'obtenir une réaction favorable car l'authenticité des droits de beaucoup de chefs actuels est contestée per une partie en, parfais, par la totalite de le population.

C'est ainsi que chez les bassit, la lupart des lignees de chefs de canton ou de tribu actuels se sont etralies à la faveur de la conjuête coloniale ou pendent les presiers teaps de l'administration coloniale.

Les exemples sont nombreux de ces villages qui sont donnés comme villages chefs et dont on apprend, à la longue, qu'ils ont usurpe ce titre lors de l'établissement de la paix avec les Français.

Dans beaucoup de cas, le chef n'atait plus choisi par la population en fonction des critères traditionnels (connaissance des traditions orales, connaissance de la coutume et du droit traditionnel ...), mais en fonction de nouveaux critères imposes par la situation coloniale (connaissance du français, connaissance des habitudes de l'administration, connaissance des moeurs européennes ...).

Aussi, à coté du chef officiel à l'usage des rapports avec l'Administration, existe-t-il très souvent un chef occulte qui détient la veritable autorité et dont la caution est indispensable pour gagner la confiance et le concours des populations.

Les regroupements autoritaires de villages primitivement indépendants effectués par l'administration dans de nombreux territoires sont à l'origine de multiples conflits d'autorité au sein de ces villages. Les chefs qui ont été évincés du commandement au moment du regroupement - ou leurs héritiers - sont toujours prêts à contester l'autorité de celui qui a été retenu comme chef par l'Administration. Un tel cas s'est présenté dans la recton de Soudse an cours d'une action de vulgarisation agricole d'inisiative privie. Le responsable de l'opération formait en quelques stages de deux on artis semaines, des "animateurs", des jeunes gens des villages. Boas le village de A., l'animateur était un des fils du chef du village; il reassit à persuader une partie des jeunes gens du village de forme une rizière collective. C'est à ce moment là que survient une difficulte mageare; le village actuel provient du regroupement autoritaire de deux villages autrefois indépendants; le bas-fond sur lequel les jeunes gens voulement faire leur rizière est tenait au chef qui avait eté évince de la chefferre du nouveau village; aussi refusa-t-il de donner aux jeunes gens l'autorisation de cultiver ce terrain, et avec d'autant plus d'obstination que le promoteur de la rizière était le fils de son rival, du chef qui avait eté retenu par l'Administration.

Dans d'autres cas, les conflits d'autorité proviennent de ce que certaines familles (descendants de captifs ou de clients, branche cadette) sont systématiquement écartées de la succession à la chefferie. Ces familles sont souvent peu disposées à participer à un effort de développement collectif dans la mesure ou étant evincées de la chefferie, elles se sentent comme étrangères.

Il faut aussi connaître les positions prises par les chefs traditionnels vis-à-vis de l'Administration et du EDA, pendant la période qui a précédé l'indépendance. Pendant cette periode, certains chefs, par leur collusion trop ouverte avec l'Administration se sont complètement déconsidérés et ne conservent plus qu'une autorité de façade. Dans ces conditions, on a souvent intérêt, après s'être fait présenter aux villageois par le chef traditionnel, à s'appuyer sur l'autorité de l'Administration ou du Parti.

Pour mener son action à bon terme, le vulgarisateur doit connaître le contexte socio-politique dans lequel il est appelé à travaillér : les rapports de force qui existent entre les diverses instances et les divers types d'autorité ; la genèse, l'histoire de ces rapports, le rôle que tel chef a joué dans telle circonstance, etc...

Un dernier cas mérite de retenir notre attention : il s'agit de la dégradation radicale de l'autorité traditionnelle. Ce cas s'est rencontré

dans la Région de Bouake lors de cette experience de vulgarisation agricole d'initiative privée dont il a dejà elé question.

Un des villages de l'operation fut chorsi parce qu'il était situé à proximité de Bouaké, sur un axe à or nde circulation; parce qu'il était de taille convenable, ni trop grand, ni trop petit; parce que, en outre, son chef paraissait très ouvert unx idees de developpement agricole et semblait exercer une autorité incontestée.

Or, l'effort de vulgarisation n'apporte pas les résultats que cette situation laissait esperer ; c'est que l'autorité du chef ne correspondait plus du tout aux normes traditionnelles, s'etait dagradée radicalement, transformée en autorite de type feodal.

Rappelons brièvement deux des caracteristiques fondamentales de la chefferie traditionnelle chez les baoulé. In premier lieu, le chef n'avait pas de pouvoir de décision discretionnaire. Le non chef n'est pas celui qui impose son propre point de vue; mais celui qui est capable de faire la synthèse d'opinions divergentes et de faire premore une décision à l'unanimité des intéresses. En second lieu, le chef n'est pas le propriétaire des biens de la collectivité; il en est le gardien, le gerant, le dépositaire; en aucun cas, ces biens de la communante (tresor de lignee, de village, de tribu) ne sauraient être l'objet d'une appropriation individuelle. Bien plus, à la mort du chef, ses biens personnels s'ajoutent aux biens qu'il a reçus en dépot fors de son accession à la chefferie et deviennent partie intégrante de l'héritage collectif.

Or, le chef du village en question ne correspond plus du tout à cet idéal traditionnel : c'est lui, et lui seul, qui prend les décisions et les impose aux villageois ; quant au patrimoine qui lui a été confié, il le considère et en use comme si c'était sa propriété personnelle. Ce chef était favorable au développement agricole dans la mesure où il pensait pouvoir confisquer pour lui-même les avantages et les bénéfices apportés par l'aide des vulgarisateurs.

Certes, l'appropriation qui était autrefois collective tend à s'individualiser; mais elle s'individualise en se fragmentant : chacun tend à devenir propriétaire de fait des terres qu'il cultive de droit; chacun tend à conserver par devers lui le numéraire qu'il a acquis par son propre travail et à l'utiliser en fonction de ses propres besoins. Dans le cas présent, l'appropriation s'individualise mais, à l'inverse de ce qui se passe le plus souvent, elle se concentre aux mains du chef. Aussi, les

villageois, peu desireux de travailler our le seul benefice du chef ne réagirent-ils guère favorablement aux mattratives un vulgarisateur.

En fin de compten ce qui, un debat de l'opération, se donnait comme une condition favorable à la velgantsation et an development acricole (la forte autorité du chef et son averture au confernisme) s'est revele, par la suite, être plutot un obstacle.

Ces phénomènes de conflics e la lestructuration se rencontrent à tous les niveaux de la réalite sacide. Nous en avens eu un aperçu au niveau des rapports de production entre les seves et au niveau de l'autorité politique traditionnelle. Ces dêmes phonomènes se amifestent au niveau des rapports de production entre les classes d'âle.

Les rapports de production trans (connel entre les classes d'âge e étaient assez simples. Les "jeunes" (ou sens large un terme) fournissaient soit directement leur force de travait, soit leur production qui, d'une façon ou d'une autre, se trouvait concentree aux mains des vieux et redistribuée par leur soins aux membres du proppedent de fonctionnement socio-économique intéresse. Avec la traite pre-coloniale, les prestations de marchandises et de numéraire se sont souvent ajoutées aux prestations de force de travail et de produits pour constituer la richesse. Ajoutons que plus les sociétés traditionnelles s'intègrent dans une economie d'échange et de profit, plus les prestations en numeroire tendent à devenir importantes.

En échange de ces prestations les "vieux" offraient leurs services d'intercesseurs au niveau religieux et au niveau politique. C'est à eux qu'incombait la charge de maintenir de bons rapports evec les ancêtres et avec les divinites domestiques ou telluriques. Leur seconde fonction consistait à régler les conflits à l'interieur du groupe et à servir d'intermediaires dans les conflits ou tout autre type de rapports qui pouvaient exister entre les membres du groupe et les autres instances de la hierarchie politique.

A l'heure actuelle, les richesses - qu'il s'agisse de numéraire, de plantations ou de femmes - sont de plus en plus capitalisées par les vieux; les prestations qu'ils exigent des jeunes sont de plus en plus importantes. En même temps, les services d'intercesseurs assurés par les vieux paraissent de moins en moins indispensables : les cultes traditionnels se trouvent de plus en plus évincés par les religions universelles (christianisme, islam), par les religions syncrétiques (harrisme chez les

Ebrié, déma chez les Dida et les Bété) et même par des cultes animistes modernes qui offrent un protection à l'individu en dehors du contexte familial (cultes modernistes de l'Ashanti et du pays Fanti, fétiches modernes des Baoulé); ces divers cultes limitent fortement le rôle religieux des vieux. En second lieu, dans les rapports avec l'entorite administrative, qui tend de plus en plus à supplanter l'autorite politico-religieuse traditionnelle, les jeunes sont beaucoup plus à l'aise que les vieux.

Aussi existe-t-il un état de tension permanent entre les jeunes et les vieux. Le vulgarisateur doit tenir compte de ces tensions et de ces conflits; il doit s'attacher à les reduire, ou tout au moins, faire en sorte que ses initiatives ne les aggravent pas. Pour cela, il lui faut connaître, non seulement, les raisons de ces conflits et les circonstances dans lesquelles ils sont nés, mais encore les procédures traditionnelles utilisées pour les résoudre. C'est à cette seule condition que le vulgarisateur peut intervenir dans les affaires du village sans risquer de s'aliéner les sympathies de la population.

Il suffit parfois de pen de chose pour assainir le climat des relations entre jeunes et vieux. Chez les Sénoufo de la région de Korhogo les tensions entre les classes d'âge menaçaient de vider les villages d'une boune partie des jeunes hommes qui, pour echapper à l'exploitation économique, s'engageaient volontier dans le mouvement migratoire vers le Sud. Les vieux firent alors un gros effort d'investissement pour garder les jeunes hommes au village; ils les firent bénéficier d'une gratification importante de type moderniste sous forme de dons de bicyclettes. De cette façon, le mouvement de migration fut ramené à des proportions plus modestes, et les jeunes hommes supportèrent des frustrations qui, dans d'autres conditions, les auraient déterminé à quitter le milieu traditionnel.

La tâche du vulgarisateur ne consiste pas seulement en interventions limitées au plan des techniques de culture ; elle devrait s'étendre au plan des rapports sociaux entre les villageois.

Il reste à examiner deux éléments importants du contexte social : le régime foncier et le régime successoral.

Les régimes fonciers traditionnels sont très variables d'une société à l'autre; cela peut aller d'une appropriation collective indifférenciée au sein de la communauté villageoise avec rédistribution annuelle des terres à défricher jusqu'à une appropriation individuelle dans le cadre. d'un régime féodal avec un extraordinaire enchevêtrement de droits de tenure particuliers (exemple le regime foncier au Fouta Toro, Moyenne vallée du Sénégal).

Par ailleurs le degré de tranformation et de dégradation du régime foncier traditionnel varie amplement d'une sociéte à l'autre. Dans les sociétés à religion animiste, où la terre est moins un objet d'appropriation que l'objet d'une alliance qui autorise la culture et l'usufruite, l'introduction de cultures marchandes perennes a déterminé des changements profonds dans le sens de l'appropriation individuelle, pouvant aller jusqu'à l'apparition de la rente foncière. La société bété offre un exemple typique de cette dégradation entrainant des conflits entre des immigrants en quête de terres à café ; les Bété leur ont cédé des terres contre redevance tout en considérant encore comme les proprietaires éminents en raison du principe traditionnel de l'inalienabilité de la terre. Aussi, chaque année, les propriétaires exigent-ils des redevances plus élevées en menaçant de reprendre leur terre alors que les migrants estiment que la redvance a été fixée une fois pour toutes. Les Bête sont d'autant plus intransigeants qu'ils s'aperçoivent que cet afflux continu et sans cesse croissant de migrants menace leurs villages d'asphyxie et les migrants leurs tiennent d'autant mieux tête qu'ils se sentent plus nombreux. Dans ce climat de tensions et de conflits la tâche du vulgarisateur est extrèmement délicate.

Dans tous les cas, le vulgarisateur doit connaître le régime foncier et les transformations récentes qu'il a subies. Dans un village où l'approriation individuelle différenciée des terres n'a pas encore fait son apparition il sera plus facile de faire grouper les parcelles de même cycle de façon à avoir des champs continus. Si l'appropriation par famille a déjà eu lieu, le groupement des parcelles à chaque cycle cultural sera beaucoup plus délicat.

Une bonne connaissance du régime successoral est tout aussi indispensable, car celui-ci se fransforme au fur et à mesure que la société s'engage dans une économie d'échange et de profit. Il existe - avec des types
intermédiaires - deux principales formes de succession : la succession
adelphique et la succession utérine. Dans la succession adelphique, les
biens passent de frère en frère ou de cousin en cousin de la même génération
avant de passer à l'aîné de la génération suivante. Dans la succession utérine, il arrive que les biens passent de frère à frère, mais plus fréquemment ils se transmettent au fils de la soeur. Dans un cas comme dans l'autre.

The second second

la succession dépasse le cadre de la famille restreinte et les fils héritent très rarement de leur père. Ces modes de succession ne crèent pas de conflits tant que la richesse et les moyens de produire la richesse ne se situent pas dans le cadre de la famille restreinte, mais sont appropriés dans le cadre de groupements plus larges.

Or, le dévelopmement des cultures derennes d'exportation (café et cacao) qui s'est effectué principalement dans le cadre de la famille restreinte, pose, déjà depuis un certain temps, le problème de la réforme interne des systèmes de successions. En effet, que ce soit dans le système adelphique ou dans le système utérin, les fils sont assez peu enclins à travailler sur les plantations paternelles dans la mesure où ils sont presque toujours évinces de la succession. Lorsque l'economie d'échange et de profit a suffisamment pénetré une societé, il produit fréquemment des changements spontanés dans le regime successorel. Chez les Ashanti de la zone caceoyère, où les successions sont traditionnellement utérines, est apparu un système de testation orale, qui parmet, sous certaines conditions de léguer une partie des biens aux fils. Cette tendance à partager l'héritage entre le neveu utérin et le fils se camifeste cassi chez les Baoulé ; dans la région de Bocanda, certains notables sont encure allés plus loin : ils . ont décidé que le fils hériterait les plantations de son père lorsqu'il y aurait travaillé régulièrement ; sinon, elles reviendraient de plein droit au neveu utérin.

Il est certain que le vulgarisateur fera un travail beaucoup plus efficace dans les villages où les conflits de succession sont déjà partiel-lement surmontés et où s'ébauche une normalité nouvelle que dans les villages les successions suscitent encore des conflits insurmontables.

Certaines resistances du milieu traditionnel sont, dans l'état actuel des choses, radicalement insurmontables et à leur sujet il convient de ne conserver aucune illusion. C'est ainsi que chez les Baoulé, le riz, dans certains villages et même dans certaines tribus ou fractions de tribus, est l'objet d'interdits alimentaires ou d'interdits culturaux rigoureux qui rendent impossible toute action dans ce domaine.

Les habitudes akimentaires, elles aussi, constituent souvent, par leur rigidité, un obstacle considérable à l'introduction d'une nouvelle culture et encore plus à l'amélioration des techniques d'une culture déjà pratiquée. chez les Baoulé, le manioc est cultivé et assez regulièrement consomé; il est même l'objet d'une commercialisation assez importante, soit sous forme de tubercules, soit transformé or les femmes en cossettes séchées au soleil ou en atiéké immédiatement consommable. Mais, dans la mesure ou le manioc se situe au plus bus degré de r'échelle des valeurs gastronomique (c'est une nourriture de "famine") on ne lui consacre que des soins culturaux extrèmement médiocres; à cause de cette faible valorisation, il sera probablement difficile d'amener les paysans baoulé à rationnaliser les techniques de production du manioc et les techniques de conservation (séchage des cossettes) et de transformation (fabrication de l'atiéké).

D'autres sont moins fortes, bien que les préjugés qui les suscitent semblent aussi peu erradicables que les habitudes alimentaires. Par exemple chez les Baoulé, il existe, chaque semaine, au moins deux jours qui sont réputés néfastes et où les gens ne pravaillent pas la terre ; à celà, s'ajoute souvent un jour de marché, où les gens ne travaillent pas, et qui ne coincide pas nécessairement avec les jours néfestes. Ces interdictions de travail sont généralement lives au caractère sacré de la terre. Or, l'intervention de l'Administration a, sous certaine conditions, désacralisé la terre, en particulier la terre où étaient faits les "champs du Commandant". C'est ainsi que dans un village où le C.R.A. de Bouaké a mené depuis 1959 une action de vulgarisation agricole intensive, l'Administration, en imposant, pendant la période "d'effort de guerre", la production de riz de bas-fond a désacralisé la terre de la rizière. Aujourd'hui encore où, sous l'impulsion du C.R.A., le bas-fond est de nouveau consecré à la rizi-culture, les villageois vont y travailler n'importe quel jour de la semaine.

C'est dire que les éléments du contexte socio-culturel sont loin d'offrir tous la même résistance; bien plus, certains de ces éléments constituent des conditions favorables à une action de vulgarisation et de développement agricole.

Dans certaines sociétés, existe ce qu'on appelle les associations de classes d'âge qui étaient autefois des instruments collectifs d'aducation et de mobilisation de la force de guerre et de la force de travail des jeunes hommes; tels sont le poro des Sénoufo, le Ton des Malinké, pour ne citer que les exemples les plus connus. Au Mali, on déjà envisagé d'utiliser le Ton pour promouvoir de nouvelles cultures et de nouvelles techniques

et pour faire effectuer des travaux d'intérêt collectif. Il est certain que ces associations de type traditionnel - surtout lorsqu'elles se sont transformé et se sont orienté vers le type association de loisirs ou association d'entr'aide peuvent être d'un grand secours pour le vulgarisateur. Une association comme le Poro serait surtout beaucoup plus difficile à manier que le Ton dans la mesure où elle s'est peu transformée, une de ses principales fonctions consistant encore à transmettre aux jeunes hommes les secre's de la société sénoufo.

Une des conditions les plus se prables à l'action de vulgarisation réside dans des besoins de plus en plus eleves de numéraire. Lorsque ces besoins n'existent pas où sont facilement satisfaits par une petite commercialisation de la production traditionnelle, l'introduction de changements dans l'économie rurale est extrèmement difficile.

En 1961, une enquête socio-économique s'est déroulée ches les Bororo du Nord Cameroun. Ce sont des pasteurs nomades possédant de vastes troupeaux dont seule une infime partie était commercialisée. Autant pour réduire la surcharge pastorale que pour assurer l'approvisionnement en viande des régimms dehses du sud, il était important que les Bororo commercialisent leur bétail en grande quantité. Le but de la Mission était de trouver les conditions auxquelles les Bororo accepteraient de vendre une vache que lorsqu'il éprouvait un pressant besoin d'argent et que dans l'ensemble les besoins de numéraire étaient très faibles, d'une part parce que le bétail était encore la monnaie d'échange pour toutes les transactions importantes de type traditionnel et d'aatre part, parce que les Bororo ne manifestaient aucun désir d'acquérir les biens de la civilisation industrielle.

En effet, ce n'est pas seulement une élévation du niveau d'aspiration à consommer les biens de la civilisation industrielle qui détermine des besoins de numéraire de plus en plus élevés, c'est aussi la traduction en numéraire et l'inflation des services, prestation et moyens d'échange traditionnels. C'est ainsi que les Agni ont besoin d'argent pour payer des manoeuvres dont la force de travail se requérait autrefois dans le cadre des rapports de clientèle et de captivité. Les dépenses de funérailles ont subi une inflation considérable; ailleurs, comme chez les Bété, ce sont les compensations matrimoniales qui ont été l'objet d'une telle inflation. An cours de l'enquête actuelle en pays Baoulé, on s'est aperçu qu'à l'in-

flation des dépenses de funérailles - classique chez les Akan - s'ajoutait une inflation considerable des frais de thérapeutique et de religion traditionnelles. Un village a dépensé de l'ordre d'une centaine de milliers de francs dans l'acquisition d'un culte animiste moderne venu du Ghana (Tigari). Dans ce même village, avant la dernière guerre, le traitement du pian (ou de ce qui était recomnu comme tel) coûtait : un poulet et un canari de vin de palme au début du traitement et deux poulets et un pagne d'homme après la guerison. A l'heure actuelle le même spécialiste réclame comme honoraires : deux poulets, un canari de vin de palme et un pagne d'homme au début du traitement ; de nouveau un pagne d'homme, deux canari de vin de palme et trois mille francs a rès la guérison.

Aussi, les Baoulé, bien que leur niveau de consommation de produits industriels soit assez bas et qu'ils ne wanifestent guère le désir de l'élever, sont-ils à l'affut de toutes les occasions qui leur permettent de gagner de l'argent. Certes, il est regrettable que cet argent ne soit pas utilisé à élever le niveau de vie, ni investi en moyens de production ou en biens d'équipement, mais cette soif toujours croissante de numéraire n'en constitue pas moins dans un premier temps un levier puissant pour une action de vulgarisation et de developpement agricole. Les Baoulé continuent à produire du café et un peu de cacao dans des conditions climatiques le plus souvent peu favorables (surtout dans la région Nord), parce que, même sir la récolte n'est convenable qu'une année sur deux ou trois, elle n'en apporte pas moins ce numeraire indispensable. De juillet août à janvier-février, le nord du pays baoulé se vide de ses jeunes gens, filles et garçons, qui vont faire les "six mois" sur les plantations de Basse et Moyenne - Côte pour en rapporter un peu d'argent. Dans l'ensemble les Baoulé ont favorablement réagi à la campagne de promotion de la culture du coton Allen menée depuis trois ans par la C.F.D.T., bien que cette culture réclame beaucoup plus de travail et de soins que tout ce qu'ils ont connu jusqu'à présent. Ils accueillent même assez volontiers les monitaurs de Bastos, bien que la vente du tabac en feuilles à Bastos soit moins rémunératrice que la vente sur les marchés locaux du tabac fermenté ou réduit en poudre et mélangé avec de la potasse. Si le riz bénéficiait de conditions de commercialisation favorables, il est probable que les Baoulé, bien que n'en étant guère consommateurs eux-mêmes, en produiraient pour l'exportation sur d'autres régions.

En effet, il ne suffit pas d'introdoire de nouvelles cultures et de nouvelles techniques, il ne suffit pas de promovoir une production; il faut encore en assurer l'écoulement. Je voudrais rappeler brièvement l'exemple de l'action du C.R.A. de Bouake sur le village de Bokakouamékro dont il a déjà été question. Le premier objettif visait à miener les villageois à remettre en culture une rizière collective de bas-fond imposée par l'Administration pendant la perione d'effort de guerre et qui avait été abandonnée depuis. Mais une fois le riz récolté, se posa la question de sa commercialisation. A cette époque, le C.C.C.A. ne possédait pas de fonds disponibles pour cette operation.

La première année, le C.R.A. acheta lui-même la recolte pour l'utiliser comme semences; la seconde année, il fit decortiquer le riz par les petits moulins artisanaux du marché de Baoulé et reussit à vendre le paddy aux collectivités de la ville (Ecole Normale, Hôpital, Prison...). Par la suite le C.C.C.A. peut prendre l'opération à sa charge. Mais, si les villageois avaient été obligés d'écouler eux-mêmes leur riz par petites quantités sur les marchés locaux il est certain qu'ils n'auraient plus accueilli aussi favorablement les initiatives du C.R.A.

C'est dire combien l'action de la vulgarisation gagne à être aussi peu sectorielle, aussi globale et achevee que possible. Un dernier exemple pour terminer : au cours de l'enquête qui se poursuit dans la région de Bouaké on a constaté un nombre considérable de journées de travail perdues à cause du ver de guinée. Apprendre aux villageois à fabriquer des filtres sommaires à base de sable et de charbon de bois qui les débarasseraient de ce parasite, telle est une des tâches, marginales apparaument, mais aussi importante que les autres en fait, de la vulgarisation agricole.

Dans une société, même lorsqu'il s'agit d'une communauté rurale de faible volume, tout se tient ensemble. Changez un des éléments de l'ensemble et tout peut être modifié.

On a souvent accusé les sociologues d'être un frein au développement économique et social à cause de leur pessimisme et de leurs conseils de prudence. A les entendre, dit-on, on ne pourrait déclancher aucune action sans risquer de provoquer une catastrophe. J'espère que ce bref exposé ne vous a pas donné cette impression. Tout ce que j'ai voulu faire, c'est souligner les difficultés de la vulgarisation et du développement agricoles; mais les difficultés peuvent toujours être surmontées par des meyens appropriés aux circonstances, sinon "difficulté", "obstacle" deviendraient synonymes d'impossiblités.